

MAIRIE DE SAINT-OFFENGE

MODALITÉS D'INSCRIPTION À LA CANTINE ET À LA GARDERIE

Les inscriptions à la cantine et la garderie se font par le biais du portail famille e-ticket de la commune de Saint-Offenge.

Voici le lien pour y accéder : <https://eticket-app.qjis.fr/>

(ATTENTION : ne pas confondre avec le portail e-ticket de l'ACEJ – les identifiants sont différents pour chaque portail).

CRÉATION DES DOSSIERS (POUR LES NOUVEAUX PARENTS) :

La mairie se charge de créer votre dossier. Il est important de nous prévenir en cas de changement de situation ou si des informations ne sont plus à jour.

Les seules informations que vous pourrez modifier vous-mêmes sur le portail sont les noms des personnes autorisées à venir chercher vos enfants à la garderie. Nous vous demandons de tenir cette liste à jour.

Lorsque vous aurez accès au portail, il est important de vérifier les informations saisies et de contacter la mairie en cas d'erreur (mairie.saintoffenge@orange.fr).

IDENTIFIANTS DE CONNEXION :

Vous recevrez mi-août un mail avec vos identifiants de connexion (nom d'utilisateur et mot de passe) pour accéder au portail famille. Pensez à vérifier vos spams régulièrement car le message pourrait s'y retrouver.

INSCRIPTIONS À LA CANTINE ET À LA GARDERIE

Vous devez inscrire vos enfants à la cantine et/ou à la garderie par le biais de ce système avant la rentrée scolaire. Si vous avez des difficultés pour effectuer les inscriptions, veuillez contacter la mairie par mail (mairie.saintoffenge@orange.fr).

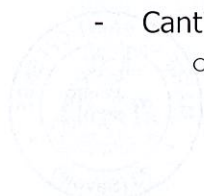
Pour gérer les inscriptions régulières, le système vous permet de déclarer une semaine type pour chaque activité. La semaine type s'applique pour l'ensemble de l'année scolaire, mais reste modifiable par vos soins en respectant les délais décrits comme suit.

Pour les inscriptions irrégulières ou occasionnelles, vous devrez effectuer les inscriptions au cas par cas, en respectant les délais décrits comme suit.

DÉLAIS D'INSCRIPTION

- Cantine :

- Lundi et mardi : inscription au plus tard le vendredi de la semaine précédente avant 16h30.



- o Jeudi et vendredi : inscription au plus tard le mardi de la semaine en cours avant 16h30.

- Garderie : inscription au plus tard le matin avant 7h.

Note : vous pouvez valider les inscriptions par ordinateur, ainsi que sur votre téléphone ou votre tablette. En ce qui concerne les semaines type, vous ne pouvez les valider que par ordinateur.

GARDERIE

Quelques éléments importants sont à noter concernant les inscriptions à la garderie.

- Il n'est pas nécessaire de spécifier les heures d'arrivée ou de départ. Une tablette reliée au système permet au personnel de pointer les arrivées et départs de chaque enfant.
- La facturation est calculée de manière automatique par tranches de 30 minutes.
- Tout élève inscrit à la garderie du soir sera obligatoirement pris en charge par le personnel, et la première ½ heure sera systématiquement facturée. Même si vous êtes présent à la sortie de l'école, il vous faudra vous rendre à la garderie pour que le personnel puisse effectuer le pointage sur la tablette.
- Nous vous rappelons que la garderie ferme à 18h30. Par respect pour le personnel, nous vous remercions de respecter cet horaire. Tout retard donnera lieu à la facturation d'une ½ heure supplémentaire.
- Les enfants non récupérés à la sortie de l'école à 16h30 seront accompagnés par les enseignantes à la garderie, et une amende de 15€ sera appliquée en plus du tarif habituel, sauf cas de force majeure justifié.

ABSENCE EXCEPTIONNELLE

Vous devez impérativement prévenir la mairie en cas d'absence de votre enfant inscrit aussi bien à la cantine qu'à la garderie (**pour cause de maladie ou de problème exceptionnel**). Vous pouvez envoyer un mail à mairie.saintoffenge@orange.fr (préférable) ou appeler le numéro suivant : 04.79.54.91.71.

Toute absence non justifiée donnera lieu à facturation.

Il n'est pas possible de modifier les inscriptions par mail ou par le biais des cahiers de liaison.

Si vous rencontrez des difficultés concernant le fonctionnement du portail famille, ou si vous avez des questions sur ces modalités d'inscription, veuillez contacter la mairie par mail (mairie.saintoffenge@orange.fr) ou par téléphone au 04 79 54 91 71.

Retrouvez toutes les informations concernant e-ticket sur le site web de la commune : <https://www.mairie-saintoffenge.fr/jeunesse/scolaire/portail-famille/>

Monsieur le Maire

